Registre de Commerce et des Sociétés
B147973 - L150108621
déposé le 24/06/2015

M E N T I O N

Dénomination / Raison sociale de la Société :

SAINT-PAUL Luxembourg S.A.,
***S*ociété anonyme**

Siège Social : **2, rue Christophe Plantin**
L-2339 Luxembourg

Numéro d'immatriculation au registre de commerce et des sociétés :

R.C.S. Luxembourg B 147.973

Les comptes annuels au **31 décembre 2014** ont été enregistrés et déposés au registre de commerce et des sociétés.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Registre de Commerce et des Sociétés
B147973 - L150108621
enregistré et déposé le 24/06/2015

No. RCSL : B147973	Matricule : 2009 2210 902

BILAN

Exercice du 01 01/01/2014 **au** 02 31/12/2014 *(en* 03 EUR *)*

SAINT-PAUL LUXEMBOURG S.A.

2, Rue Christophe Plantin
L-2988 Luxembourg

ACTIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101		101		102	
I. Capital souscrit non appelé	1103		103		104	
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105		105		106	
B. Frais d'établissement	1107		107		108	
C. Actif immobilisé	1109		109	3.717.253,63	110	5.016.410,76
I. Immobilisations incorporelles	1111	2.2, 3.a.	111	218.499,00	112	364.166,00
1. Frais de recherche et de développement	1113		113		114	
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été	1115		115	218.499,00	116	364.166,00
a) acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3	1117		117	218.499,00	118	364.166,00
b) créés par l'entreprise elle-même	1119		119		120	
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	1121		121		122	
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	1123		123		124	
II. Immobilisations corporelles	1125	2.3, 3.b	125	1.621.293,00	126	2.220.810,00
1. Terrains et constructions	1127		127		128	
2. Installations techniques et machines	1129		129	1.380.995,00	130	1.753.610,00

No. RCSL : B147973	Matricule : 2009 2210 902

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
3. Autres installations, outillage et mobilier	1131		131	237.098,00	132	467.200,00
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	1133		133	3.200,00	134	
III. Immobilisations financières	1135	2.4, 4	135	1.877.461,63	136	2.431.434,76
1. Parts dans des entreprises liées	1137		137	48.814,63	138	185.377,73
2. Créances sur des entreprises liées	1139		139	1.447.326,79	140	1.432.996,82
3. Parts dans des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1141		141	122.053,00	142	297.543,00
4. Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1143		143		144	
5. Titres et autres instruments financiers ayant le caractère d'immobilisations	1145		145	258.250,00	146	514.500,00
6. Prêts et créances immobilisées	1147		147	1.017,21	148	1.017,21
7. Actions propres ou parts propres	1149		149		150	
D. Actif circulant	1151		151	33.949.315,36	152	34.347.335,85
I. Stocks	1153	2.5	153	833.305,93	154	1.669.395,39
1. Matières premières et consommables	1155		155	735.187,02	156	1.530.097,79
2. Produits et commandes en cours	1157		157	20.733,63	158	29.478,76
3. Produits finis et marchandises	1159		159	77.385,28	160	109.818,84
4. Acomptes versés	1161		161		162	
II. Créances	1163	2.6, 5	163	28.836.844,02	164	31.946.870,68
1. Créances résultant de ventes et prestations de services	1165		165	6.429.724,70	166	7.001.124,16
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1167		167	6.429.724,70	168	7.001.124,16
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1169		169		170	
2. Créances sur des entreprises liées	1171		171	20.811.630,66	172	23.870.256,47
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1173		173	3.701.799,49	174	664.883,51
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1175		175	17.109.831,17	176	23.205.372,96
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1177		177	1.024.082,66	178	630.575,68
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1179		179	1.024.082,66	180	630.575,68
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1181		181		182	

No. RCSL : B147973	Matricule : 2009 2210 902

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
4. Autres créances	1183		183	571.406,00	184	444.914,37
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1185		185	571.406,00	186	444.914,37
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1187		187		188	
III. Valeurs mobilières et autres instruments financiers	1189		189		190	
1. Parts dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1191		191		192	
2. Actions propres ou parts propres	1193		193		194	
3. Autres valeurs mobilières et autres instruments financiers	1195		195		196	
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197		197	4.279.165,41	198	731.069,78
E. Comptes de régularisation	1199	2.7	199	154.417,59	200	447.661,00
TOTAL DU BILAN (ACTIF)			201	37.820.986,58	202	39.811.407,61

No. RCSL : B147973 | Matricule : 2009 2210 902

PASSIF

	Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301	8	301 15.693.301,10	302	14.295.937,54
I. Capital souscrit	1303	6	303 15.700.000,00	304	15.700.000,00
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305		305	306	
III. Réserves de réévaluation	1307		307	308	
IV. Réserves	1309		309 1.000.000,00	310	1.000.000,00
1. Réserve légale	1311	7	311 1.000.000,00	312	1.000.000,00
2. Réserve pour actions propres ou parts propres	1313		313	314	
3. Réserves statutaires	1315		315	316	
4. Autres réserves	1317		317	318	
V. Résultats reportés	1319		319 -2.404.062,46	320	-3.379.126,82
VI. Résultat de l'exercice	1321		321 1.397.363,56	322	975.064,36
VII. Acomptes sur dividendes	1323		323	324	
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		325	326	
IX. Plus-values immunisées	1327		327	328	
B. Dettes subordonnées	1329		329	330	
1. Emprunts convertibles	1413		413	414	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1415		415	416	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1417		417	418	
2. Emprunts non convertibles	1419		419	420	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1421		421	422	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1423		423	424	
C. Provisions	1331	2.8	331 3.799.290,00	332	2.717.690,00
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	1333		333 20.000,00	334	20.000,00
2. Provisions pour impôts	1335		335	336	
3. Autres provisions	1337	9	337 3.779.290,00	338	2.697.690,00
D. Dettes non subordonnées	1339	2.9, 10	339 12.890.116,51	340	20.182.322,65
1. Emprunts obligataires	1341		341	342	
a) Emprunts convertibles	1343		343	344	
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1345		345	346	
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1347		347	348	

No. RCSL : B147973	Matricule : 2009 2210 902

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
b) Emprunts non convertibles	1349		349		350	
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1351		351		352	
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1353		353		354	
2. Dettes envers des établissements de crédit	1355		355	492.723,68	356	5.715.428,67
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1357		357	492.723,68	358	5.715.428,67
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1359		359		360	
3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte	1361		361		362	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1363		363		364	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1365		365		366	
4. Dettes sur achats et prestations de services	1367		367	2.366.189,84	368	2.135.535,83
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1369		369	2.366.189,84	370	2.135.535,83
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1371		371		372	
5. Dettes représentées par des effets de commerce	1373		373		374	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1375		375		376	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1377		377		378	
6. Dettes envers des entreprises liées	1379		379	4.832.990,48	380	6.044.551,59
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1381		381	2.089.300,33	382	1.959.434,95
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1383		383	2.743.690,15	384	4.085.116,64
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1385		385	1.443.776,07	386	2.007.987,70
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1387		387	1.443.776,07	388	2.007.987,70
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1389		389		390	
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	1391		391	2.113.737,86	392	2.350.947,77
a) Dettes fiscales	1393		393	866.358,87	394	1.223.603,79
b) Dettes au titre de la sécurité sociale	1395		395	1.247.378,99	396	1.127.343,98

No. RCSL : B147973	Matricule : 2009 2210 902

	Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
9. Autres dettes	1397	397	1.640.698,58	398	1.927.871,09
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1399	399	1.640.698,58	400	1.927.871,09
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1401	401		402	
E. Comptes de régularisation	1403 2.11,11	403	5.438.278,97	404	2.615.457,42
TOTAL DU BILAN (PASSIF)		405	37.820.986,58	406	39.811.407,61

No. RCSL : B147973	Matricule : 2009 2210 902

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Exercice du 01 01/01/2014 **au** 02 31/12/2014 *(en* 03 EUR *)*

SAINT-PAUL LUXEMBOURG S.A.

2, Rue Christophe Plantin
L-2988 Luxembourg

A. CHARGES

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
1. Consommation de marchandises et de matières premières et consommables	1601		601	5.200.698,52	602	5.422.409,34
2. Autres charges externes	1603		603	20.807.341,14	604	20.067.251,21
3. Frais de personnel	1605	13	605	31.047.514,94	606	31.375.798,61
a) Salaires et traitements	1607		607	27.774.486,76	608	26.890.399,67
b) Charges sociales couvrant les salaires et traitements	1609		609	3.067.954,69	610	3.994.340,41
c) Pensions complémentaires	1611		611	204.639,76	612	490.685,60
d) Autres charges sociales	1613		613	433,73	614	372,93
4. Corrections de valeur	1615		615	1.115.606,60	616	1.365.655,02
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1617	3	617	915.607,60	618	1.182.034,54
b) sur éléments de l'actif circulant	1619	2.10	619	199.999,00	620	183.620,48
5. Autres charges d'exploitation	1621	14	621	930.198,10	622	438.757,22
6. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur immobilisations financières	1623	4	623	744.524,00	624	218.739,11
7. Corrections de valeur et ajustement de juste valeur sur éléments financiers de l'actif circulant. Moins-values de cessions des valeurs mobilières	1625		625		626	
8. Intérêts et autres charges financières	1627		627	308.061,66	628	349.847,44
a) concernant des entreprises liées	1629		629	238.929,82	630	298.236,30
b) autres intérêts et charges	1631		631	69.131,84	632	51.611,14

No. RCSL : B147973	Matricule : 2009 2210 902

	Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
9. Quote-part dans la perte des entreprises mises en équivalence	1649		649		650
10. Charges exceptionnelles	1633	18	633	2.282.313,88	634	1.609.400,00
11. Impôts sur le résultat	1635	17	635	21.400,00	636	21.400,00
12. Autres impôts ne figurant pas sous le poste ci-dessus	1637		637	98.496,83	638	6.003,43
13. Profit de l'exercice	1639		639	1.397.363,56	640	975.064,36
TOTAL CHARGES			641	63.953.519,23	642	61.850.325,74

No. RCSL : B147973	Matricule : 2009 2210 902

B. PRODUITS

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
1. Montant net du chiffre d'affaires	1701	2.12, 12	701	60.368.718,56	702	58.831.551,75
2. Variation des stocks de produits finis, et de produits et de commandes en cours	1703		703	-41.178,69	704	6.010,49
3. Production immobilisée	1705		705		706	
4. Reprises de corrections de valeur	1707		707		708	
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	1709		709		710	
b) sur éléments de l'actif circulant	1711		711		712	
5. Autres produits d'exploitation	1713		713	3.517.962,00	714	2.897.023,61
6. Produits des immobilisations financières	1715		715	3.053,08	716	28.097,98
a) provenant d'entreprises liées	1717		717		718	
b) autres produits de participations	1719		719	3.053,08	720	28.097,98
7. Produits des éléments financiers de l'actif circulant	1721		721	33.508,07	722	2.016,93
a) provenant d'entreprises liées	1723		723	33.508,07	724	2.016,93
b) autres produits	1725		725		726	
8. Autres intérêts et autres produits financiers	1727		727	34.182,24	728	20.119,56
a) provenant d'entreprises liées	1729		729		730	
b) autres intérêts et produits financiers	1731		731	34.182,24	732	20.119,56
9. Quote-part dans le profit des entreprises mises en équivalence	1745		745		746	
10. Produits exceptionnels	1733		733	37.273,97	734	65.505,42
13. Perte de l'exercice	1735		735	0,00	736	0,00
TOTAL PRODUITS			737	63.953.519,23	738	61.850.325,74



Rapport d'audit

Aux Actionnaires de
Saint-Paul Luxembourg S.A.

Rapport sur les comptes annuels

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Saint-Paul Luxembourg S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2014, le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le Réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Opinion

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Saint-Paul Luxembourg S.A. au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative
Représentée par

Luxembourg, le 25 mars 2015

Pascal Rakovsky

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 1 - Généralités

La société Saint-Paul Luxembourg S.A. (« la Société »), nouvellement créée au 30 juin 2009, suite à la restructuration de l'ancien groupe Saint-Paul, est une société anonyme de droit luxembourgeois. Le siège social de la Société se situe 2, rue Christophe Plantin, L-2988 Luxembourg et la Société est enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B147973.

La dernière modification des statuts de la société est intervenue lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 décembre 2014 dont la publication au Mémorial C. est en cours.

Lors de cette assemblée la Société a procédé à une refonte complète des statuts sans pour autant avoir modifié son objet.

La Société a notamment pour objet l'édition, l'impression et la vente de journaux et de livres, l'exploitation d'imprimeries et de librairies avec les accessoires qui s'y rattachent, ainsi que toutes activités d'émission et de production dans le domaine de l'audio-visuel.

La Société n'établit pas de comptes consolidés étant donné que la consolidation des comptes se fait au niveau de la société-mère Lafayette S.A., constituant à la fois l'ensemble le plus grand et le plus petit d'entreprises dont la Société fait partie en tant que filiale directe et ayant son siège social 2, rue Christophe Plantin, L-2339 Luxembourg (anc. 4, rue Genistre à L-1623 Luxembourg).

L'exercice social débute le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre.

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels sont établis en accord avec la loi du 19 décembre 2002 modifiant la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Certains chiffres de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013 ont été reclassés afin d'assurer la comparabilité avec les chiffres de l'exercice se terminant le 31 décembre 2014.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose au Conseil d'administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle les hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

La Société fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation (suite)

évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont les anticipations d'évènements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

Les principes comptables appliqués par la Société peuvent être résumés comme suit :

2.1 Conversion des postes en devises

Le bilan et le compte de profits et pertes de la Société sont exprimés en euros (EUR). A l'exception des immobilisations incorporelles et corporelles et des titres de participation qui sont maintenus au taux historique, tous les actifs et dettes en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges, en devise autre que l'Euro, sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de l'opération.

Les bénéfices et les pertes de change réalisés, ainsi que les pertes de change non réalisées, sont enregistrés au compte de profits et pertes.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition. Les corrections de valeur sont pratiquées suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Pour les acquisitions faites pendant l'exercice, les dotations aux amortissements couvrent douze mois ou six mois selon que l'acquisition a eu lieu pendant la première moitié ou pendant la deuxième moitié de l'exercice.

La période d'amortissement des immobilisations incorporelles est de 3 ans.

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, y compris les frais accessoires.

Les corrections de valeur sont pratiquées suivant la méthode de l'amortissement linéaire. Pour les acquisitions faites pendant l'exercice, les dotations aux amortissements couvrent douze mois ou six mois selon que l'acquisition a eu lieu pendant la première moitié ou pendant la deuxième moitié de l'exercice.

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation (suite)

Les taux d'amortissements utilisés pour les immobilisations corporelles sont les suivants :

	Taux d'amortissement
Installations techniques et machines	6,5 - 30 %
Autres installations, outillage et mobilier	10 - 25 %

2.4 Immobilisations financières

La Société comptabilise les parts dans les entreprises liées et les participations à leur prix d'acquisition.

Des corrections de valeur sont pratiquées lorsque, de l'avis du Conseil d'Administration. ces immobilisations financières présentent une dépréciation durable.

2.5 Stocks

Les matières premières et consommables et les marchandises sont évaluées au prix de la dernière entrée.

Les produits en cours de fabrication et les produits finis sont comptabilisés à leur coût de revient. Les stocks font l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la fin de l'exercice est inférieure au coût de revient.

2.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur sont enregistrées si leur valeur de réalisation nette est inférieure à leur valeur nette comptable.

2.7 Comptes de régularisation actif

Ce poste comprend les charges perçues avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur.

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation (suite)

2.8 Provisions

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines, mais indéterminées quant à leur montant ou à la date de survenance.

Les provisions pour pensions et obligations similaires ont été évaluées à leur valeur actuarielle.

2.9 Dettes non subordonnées

Les dettes non subordonnées sont enregistrées à leur valeur nominale.

2.10 Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

2.11 Comptes de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur.

2.12 Montant net du chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires comprend les montants résultant de la vente des produits et de la prestation de services correspondant aux activités ordinaires de la Société, déduction faite des réductions sur ventes, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directement liés au chiffre d'affaires.

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 3.a - Immobilisations incorporelles

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	Total (EUR)
Valeurs brutes au 1.1.2014	437 000.00
Entrées en 2014	0.00
Valeurs brutes au 31.12.2014	**437 000.00**
Corrections de valeur cumulées au 1.1.2014	72 834,00
Dotations en 2014	145 667,00
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2014	**218 501,00**
Valeur nette au 31.12.2014	**218 499,00**
Valeur nette au 1.1.2014	364 166,00

Note 3.b - Immobilisations corporelles

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	Installations techniques et machines (EUR)	Autres installations outillages et mobilier (EUR)	Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours (EUR)	Total (EUR)
Valeurs brutes au 1.1.2014	15 766 866.49	6 030 218.30	0.00	21 797 084,79
Entrées en 2014	80 561,98	86 661,62	3 200,00	170 423.60
Sorties en 2014	(870 260.20)	(39 315.35)	0.00	(909 575.55)
Valeurs brutes au 31.12.2014	**14 977 168,27**	**6 077 564,57**	**3 200,00**	**21 057 932,84**
Corrections de valeur cumulées au 1.1.2014	14 013 256.49	5 563 018,30	0,00	19 576 274.79
Dotations en 2014	453 176.98	316 763.62	0.00	769 940.60
Reprises de l'exercice	(870 260.20)	(39 315.35)	0,00	(909 575.55)
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2014	**13 596 173,27**	**5 840 466,57**	**0,00**	**19 436 639,84**
Valeur nette au 31.12.2014	**1 380 995,00**	**237 098,00**	**3 200,00**	**1 621 293,00**
Valeur nette au 1.1.2014	1 753 610.00	467 200.00	0.00	2 220 810.00

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 4 - Immobilisations financières

Au 31 décembre 2014, la Société détient des parts dans le capital des sociétés suivantes (en EUR) :

	Coût d'acquisition	Correction de valeur au 31.12.2014	Valeur comptable nette au 31.12.2014	Pourcentage détenu	Comptes annuels arrêtés au	Fonds propres hors résultat	Résultat de l'exercice
Parts dans des entreprises liées							
LIBO S.A	364 269.72	(346 469.72)	17 800,00	100,00 %	31.12.2014	137 948.90	(118 941.65)
Regie.lu (anc.Diffusion Saint-Paul S.A.)	30 986.69	-	30 986.69	100.00 %	31.12.2013	44 479.95	1 318.68
Société Européenne de Communication. Sociale S.à r.l	26.94	-	26.94	80,50%	31.12.2014	(366 320.19)	57 121.80
Mediapart S.A.	1,00	0,00	1.00	100.00 %	31.12.2013	(13 298,63)	(4 800,75)
	<u>395 284.35</u>	<u>(346 469.72)</u>	<u>48 814.63</u>				
Parts dans des entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation							
Infomail S.A	207 540,00	(116 740.00)	90 800,00	45,00 %	31.12.2014	510 927.90	(281 004.66)
LBF Group S.A.	233 945,00	(233 944.00)	1.00	50.00 %	31.12.2013	(107 288,38)	2 952,02
Société de Radiodiffusion Luxembourgeoise S.à r.l.	603 770.13	(603 769,13)	1,00	49,99 %	31.12.2014	(11 004,29)	(10 926.42)
Videopress S.A.	6 361,75	(6 360.75)	1.00	33,36 %	31.12.2013	(49 946.18)	(612.85)
HR Communication S.A.	25 000,00	0.00	25 000,00	50.00 %			
Regie Immobilière S.à r.l.	6 250.00	0,00	6 250.00	50,00 %			
	<u>1 082 866.88</u>	<u>(960 813.88)</u>	<u>122 053,00</u>				
Titres ayant le caractère d'immobilisations							
Tellux Beteiligungsgesellschaft mbH	593 239,11	(335 989,11)	257 250,00	9,03 %	31.12.2013	7 254 798.98	564 148.74
Lux Content G.I.E.	1 000,00		1 000,00	14,29 %			
	<u>594 239,11</u>	<u>(335 989.11)</u>	<u>258 250.00</u>				

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 4 - Immobilisations financières (suite)

Au cours de l'année 2014, la Société a acquis des parts supplémentaires dans la Société Européenne de Communication Sociale S.à r.l. ainsi que participé à une augmentation de capital social dans LBF Group S.A.. La Société a acquis la totalité des actions de Mediapart S.A. et 50 % des actions de HR Communication S.A.. Elle a en outre participé à la constitution de Regie Immobilière S.à r.l à hauteur de 50 % et est devenue membre de Luxcontent G.I.E. pour une part lors de sa constitution.

Au 31 décembre 2014, la Société a effectué des corrections de valeur pour un montant total de 744,524,00 EUR sur les participations LIBO S.A., Infomail S.A., LBF Group S.A. et Tellux Beteiligungsgesellschaft GmbH.

Le Conseil d'Administration est d'avis qu'il n'y a pas d'autre dépréciation à caractère durable à prendre en compte au 31 décembre 2014.

Note 5 - Créances

Les créances se composent principalement des créances résultant des ventes et prestations de services ainsi que d'une créance envers la société-mère Lafayette S.A. portant intérêt (Euribor 1 mois).

Note 6 - Capital souscrit

Le capital souscrit s'élève au 31 décembre 2014 à 15 700 000,00 EUR, représenté par 15 700 actions sans désignation de valeur nominale toutes intégralement libérées.

Note 7 - Réserve légale

Conformément à la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, la Société affecte 5 % de son bénéfice net à une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le dixième du capital. La réserve légale ne peut pas être distribuée.

Note 8 – Capitaux propres

	31.12.2013 EUR	Affectation 2014 EUR	Résultat 2014 EUR	31.12.2014 EUR
Capital souscrit	15 700 000,00	-	-	15 700 000,00
Réserve légale	1 000 000,00	-	-	1 000 000,00
Résultats reportés	(3 379 126,82)	975 064,36	-	(2 404 062,46)
Résultat de l'exercice	975 064,36	(975 064,36)	1 397 363,56	1 397 363,56
Total	14 295 937,54	-	1 397 363,56	15 693 301,10

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 9 – Autres provisions

Ce poste se compose essentiellement de provisions pour préretraites de 1 464 000,00 EUR, de provisions pour primes diverses de 1 011 000,00 EUR, d'indemnités de départ pour 365 000,00 EUR, ainsi que des provisions pour commissions d'agence et pour congés non pris.

Note 10 – Dettes non subordonnées

Les dettes envers des établissements de crédit correspondent à des découverts autorisés et à échéance inférieure ou égale à un an.

Les dettes sur achats et prestations de services, les dettes envers les entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation et les autres dettes ont des échéances à moins d'un an.

Note 11 – Compte de régularisation passif

Les comptes de régularisation sont principalement composés des abonnements payés d'avance.

Note 12 – Montant net du chiffre d'affaires

La ventilation du montant net du chiffre d'affaires de l'exercice se présente comme suit :

	2014 EUR	2013 EUR
Organes de presse et édition	47 614 190,90	45 823 616,81
Travaux d'imprimerie	6 566 616,50	6 375 414,75
Produits divers	6 187 911,16	6 632 520,19
Total	**60 368 718,56**	**58 831 551,75**

Note 13 - Personnel

Au cours de l'exercice 2014, la Société occupait en moyenne 368 salariés (contre 423 en 2013).

Notes aux comptes annuels au 31 décembre 2014

Note 14 – Rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres du Conseil d'Administration et engagements en matière de pension à l'égard des anciens membres de cet organe

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'Administration au titre de leurs fonctions s'élèvent à 39 531,25 EUR (2013 : 42 962,50 EUR). Il n'existe pas d'engagement en matière de pensions.

La Société n'a pas accordé des avances ou des crédits aux membres du conseil d'administration ni pris d'engagement pour leur compte au titre de garantie.

Note 15 – Honoraires d'audit

Les honoraires (hors TVA) concernant les prestations délivrées en rapport avec l'audit des comptes annuels s'élèvent à 65 000,00 EUR.

Note 16 - Engagements hors-bilan

Les engagements financiers hors-bilan de la Société au 31 décembre 2014 correspondent au loyer 2015 pour 3 029 000 EUR (2013 : 765 000 EUR) et à quelques contrats de leasing en relation avec des véhicules et des photocopieurs.

Note 17 – Impôts

La société est intégrée fiscalement pour l'impôt sur le revenu des collectivités et pour l'impôt commercial communal avec la société faîtière Lafayette S.A.

Note 18 – Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles concernent principalement des ajustements du loyer suite à la renégociation du contrat de bail avec effet au 1er janvier 2013 pour 1 511 742,00 EUR, de provisions pour préretraite-ajustement pour 504 000,00 EUR, de charges diverses pour 101 571,88 EUR en rapport avec la couverture du résultat 2014 de la Société de Radiodiffusion Luxembourgeoise S.à r.l., ainsi que de primes diverses.

Note 19 – Evénements postérieurs à la clôture

En date du 11 février 2015 a été signé la convention collective de travail entre Saint-Paul Luxembourg s.a. et le syndicat contractant Confédération Luxembourgeoise des Syndicats Chrétiens (LCGB). La Convention est entrée en vigueur avec effet au 1er janvier 2015 pour une durée de 30 mois et détermine les conditions de travail et de rémunération des salariés de la Société ainsi que des sociétés détenues à 100 %.
La signature de cette convention collective n'a pas eu d'impact comptable significatif au 31 décembre 2014.